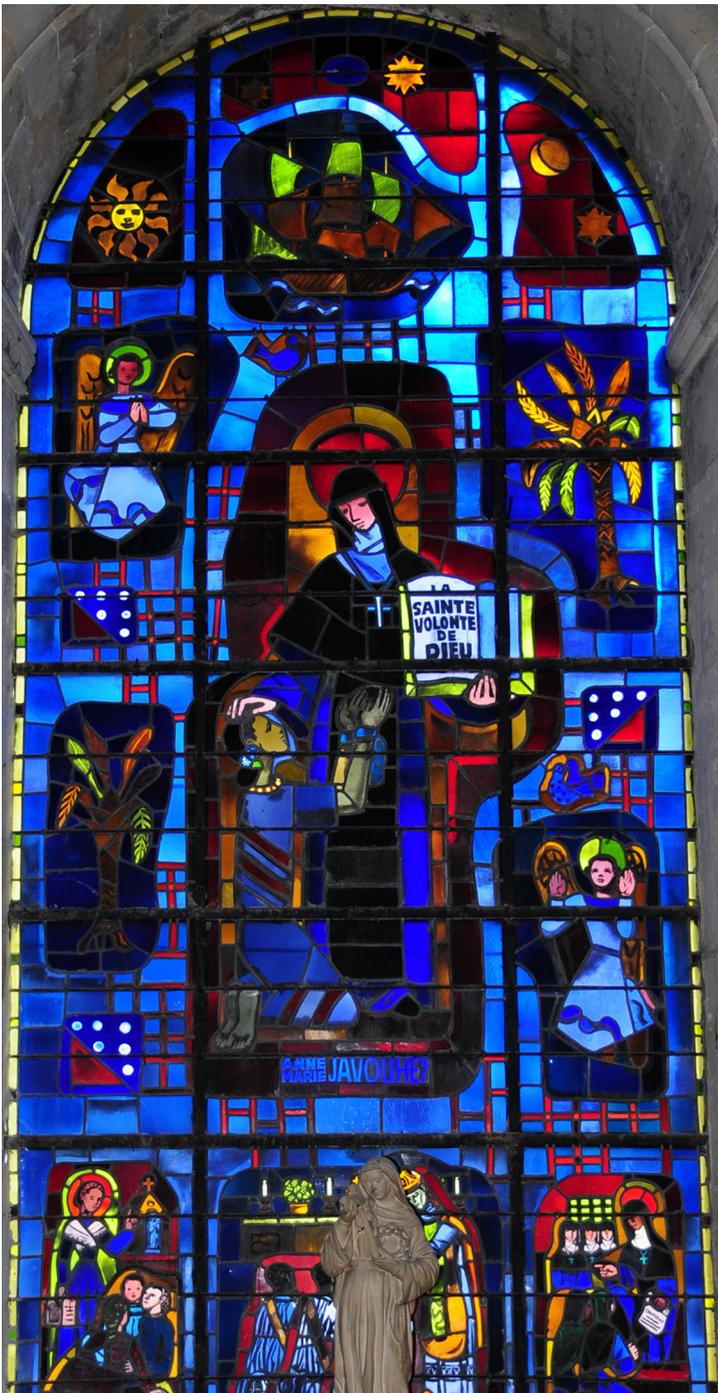


Anne-Marie Javouhey, (1779-1851)

par Claude-Hélène VERBRUGGHE, licenciée en histoire, Secrétaire Générale de la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis*



Anne-Marie Javouhey est la fondatrice du premier Ordre de religieuses missionnaires en France. Au fil des années la congrégation s'est implantée sur les cinq continents. Mère Javouhey a participé à la libération des esclaves en 1838 .

À Senlis, depuis l'arrivée de cinq religieuses en 1822 au couvent de la Présentation, jusqu'à nos jours, les religieuses ont éduqué les jeunes filles, géré un orphelinat et apporté des soins à la population à la clinique Saint-Joseph. Anne-Marie Javouhey est morte à Paris en 1851 et, pour respecter son souhait, a été inhumée dans la chapelle du couvent Saint-Joseph à Senlis, dont elle avait posé la première pierre en 1847.

En 1946 un vitrail évoquant sa vie, réalisé par Pauline Peugniez et Adeline Hébert-Stevens, peintres verriers, a été posé dans la cathédrale de Senlis.

Anne-Marie Javouhey a été béatifiée en octobre 1950 par Pie XII.

Mots clés: Anne-Marie Javouhey, sœurs Saint-Joseph de Cluny, esclavage, Île Bourbon devenue Île de la Réunion, Saint-Louis du Sénégal, Senlis.

Vitrail posé en 1946 à la cathédrale de Senlis, réalisé par Pauline PEUGNIEZ et Adeline HÉBERT-STEVENS, peintres verriers.

Une vocation

Anne Javouhey pour l'état civil, est née le 11 novembre 1779 à Jalange (alias Jallanges) en Côte-d'Or où son père, Balthazar Javouhey loue une ferme avec sa femme Claudine Parisot. Ce couple a eu dix enfants : les deux premiers nommés l'un Balthazar et l'autre Claudine, comme le père et la mère, sont décédés quelques jours après leur naissance, puis viennent : Étienne, né en 1776, et Jeanne née et décédée en 1777 ; arrivant en cinquième position dans cette fratrie, Anne dite Nanette née en 1779 (la future Anne-Marie), ensuite Pierre en 1781, Jean Baptiste vers 1783, et les trois dernières : Pierrette en 1785, Marie-Françoise en 1787, et Claudine en 1790.

En 1786 le bail de Jallanges étant expiré, Balthazar et Claudine retournent à Chamblanc, village situé au nord de Seurre, berceau des Javouhey depuis un siècle.



Fig.1 - Jalange sur la carte de Cassini, 18^e siècle.

À la Révolution la jeune Anne n'a que dix ans mais déjà, en cachette, elle instruit les enfants de son village et des alentours, guide dans la nuit les prêtres réfractaires. Pour compenser l'absence et l'interdiction de lieux de cultes elle aménage dans le foyer familial un petit oratoire, et dans le jardin un autre oratoire en l'honneur de sainte Anne sa patronne. Elle passe de longs moments en prière ; un appel se fait pressant en elle.

Son père animé d'une foi vigoureuse et d'un esprit religieux intense, mais au caractère autoritaire, voir irascible, avait mis Nanette dans l'impossibilité de communiquer oralement avec lui pour lui faire part de sa vocation. Balthazar Javouhey avait l'espoir qu'elle le seconde dans les travaux de la ferme et à toute tentative

de sa fille pour le convaincre d'accepter, la réponse était non. Anne décide donc de lui écrire et charge sa petite sœur Claudine de lui remettre les lettres. Au retour elle lui demandait : *Qu'a dit mon père ?* Claudine lui répondait parfois : *Rien, il a pleuré.* Anne murmurait alors : *C'est bien ! Mon Dieu, je vous remercie !*

Dans la nuit du 11 novembre 1798, dans une pièce de l'habitation de son frère aîné Étienne, convertie en chapelle, en présence de l'abbé Ballanche, un prêtre proscrit qu'elle avait aidé, de la famille et d'amis sûrs, elle consacre sa vie à Dieu pour toujours. Au grand désespoir de son père elle continue à réunir les enfants pour leur apprendre la lecture et la prière et même son intervention parfois houleuse au cours de ces réunions ne la désarçonne pas.

Lorsqu'elle est demandée en mariage par un frère de la femme d'Étienne, non seulement elle refuse, mais elle fait promettre au jeune homme de ne contracter aucune union terrestre ; ce qu'il fit. Quelques années plus tard ils se rencontrèrent, il s'était engagé à la Trappe.

En septembre 1800, sur les recommandations du curé de Chamblanc, M. Rapin, elle entre chez les Sœurs de la Charité à Besançon où Jeanne-Antide Thouret, sa fondatrice, originaire de Sancey-le-Long dans le Doubs, cherche à faire renaître cet Ordre. C'est là qu'elle perçoit l'appel missionnaire. Un matin, à son réveil elle a une vision : des enfants de toutes les couleurs ont envahi sa cellule et elle entend une voix lui dire : *Ce sont là les enfants que je te donne, sainte Thérèse sera la protectrice de ton Ordre.*

Elle confie cela à l'abbé de Chaffoy, son confesseur, qui l'incite à surveiller son imagination et à prier. Sa vocation de fondatrice est authentifiée, mais au moment de s'engager, alors que ses parents ont fait le déplacement, on les prévient que la cérémonie n'aura pas lieu. Que s'est-il passé ? Anne déclare que tout ce qu'il y a de plus intime en elle s'oppose à ce qu'elle prenne rang parmi les novices. Elle quitte le noviciat pour créer, sur l'avis des abbés Rapin et Ballanche, une école à Seurre. Pour cela on fait appel à Dom Augustin de Lestrangle, abbé de la Trappe, célèbre pour ses pérégrinations à travers l'Europe afin de sauver son Ordre du naufrage révolutionnaire.

Il arrive à Chamblanc et séjourne dans la famille Javouhey pour observer et se convaincre de la vocation d'Anne Javouhey. La cause est entendue pour Anne et ses deux sœurs Pierrette et Marie-Françoise, mais il trouve Claudine trop jeune.

Balthazar Javouhey achète une maison où Anne et Marie-Françoise s'installent et l'école est inaugurée. L'entreprise est critiquée ou moquée par les villageois et les parents Javouhey ne sont pas insensibles aux propos malsonnants ; même sa mère s'inquiète et murmure : *Cette Nanette nous fera toujours du chagrin.*

Aucun apaisement ne se faisant sentir elle décide, avec l'accord de sages ecclésiastiques de quitter sa parenté et son pays. Après un passage par Dole en 1803, elle va en Suisse à la Valsainte rejoindre dom de Lestrange. Il l'envoie alors dans un couvent de Trappistines - reconstitué sous le vocable de la Sainte Volonté de Dieu - austère asile où une illustre novice, Louise de Condé, avait séjourné.

Elle découvre que sa mission n'est pas là et, la veille de la vêtue, elle rencontre l'abbé de Lestrange et lui annonce qu'elle n'est pas faite pour être appelée à la Trappe mais pour fonder une congrégation. Il comprend et lui répond : *Vous allez simplement assister à la messe et communier puis après vous serez libre de suivre l'attrait de Dieu et vous irez fonder votre Congrégation.* Elle reprend alors sa route tâtonnante : petites écoles gratuites, catéchisme, accueil d'orphelins.

En 1805, de retour du sacre de Napoléon, Pie VII s'arrête à Chalon-sur-Saône pour les fêtes de Pâques. Anne, accompagnée de ses trois sœurs, obtient une audience du Saint-Père ; il les bénit et leur dit : *Dieu opérera par vous beaucoup de choses pour sa gloire.* Elle va ensuite trouver l'évêque d'Autun, Monseigneur de Fontanges, qui lui demande de rédiger une règle de vie puis de solliciter des statuts pour la société naissante ; ceux-ci sont prêts depuis longtemps. Ils sont approuvés par l'empereur le 12 décembre 1806. Nous sommes à l'époque où les écoles primaires sont aux bons soins des communes et des congrégations.

Le 12 mai 1807, dans l'église Saint-Pierre de Chalon, a lieu la prise d'habit des quatre sœurs Javouhey et de cinq compagnes. Anne Javouhey, âgée de 28 ans, devient en religion Anne Marie, Pierrette prend le nom de sœur Marie-Thérèse, Marie Françoise est sœur Marie-Joseph et la plus jeune, Claudine, sœur Rosalie.

La Révolution de 1789 a mis fin aux activités éducatives et religieuses du Grand Séminaire d'Autun¹. Les bâtiments devenus biens nationaux sont livrés au pillage, servent de magasin à grains et à fourrage. En 1809 Anne Marie Javouhey de la Société Saint-Joseph est autorisée, pour une durée de trois ans, à occuper une partie des bâtiments pour y installer des enfants des deux sexes de la classe indigente afin de les former aux bonnes mœurs et aux vertus chrétiennes. Mais des prisonniers et des blessés autrichiens et espagnols de la guerre d'Espagne affluent et les sœurs se transforment en infirmières à leur chevet. En mai 1812 Balthazar Javouhey achète pour ses filles l'ancien couvent des Récollets à Cluny. Suite à cette acquisition la congrégation prendra le 29 mai 1812 le nom de Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

En 1813 les bâtiments rendus à l'évêché abritent à nouveau un petit séminaire.

L'essor missionnaire

L'appel à Dieu, peu à peu dévoilé, entraînera Anne et ses sœurs bien loin des plaines de Chamblanc.

C'est à Paris qu'Anne-Marie Javouhey fait de laborieux essais d'implantation. La méthode lancastrienne du nom de son concepteur anglais Lancaster, ou école mutuelle, était déjà connue et avait été utilisée par Madame de Maintenon à Saint-Cyr. Mère Javouhey l'applique dans une école publique que lui confie l'abbé d'Astros, futur cardinal archevêque de Toulouse. En 1816, le préfet de la Seine Chabrol lui rend hommage pour sa réussite et lui concède la jouissance d'un vaste local rue du Pont de Lodi dans le Marais (peut-être dans une partie de l'ancien couvent des Grands Augustins).

Puis un événement lui ouvre ces vastes horizons entrevus seize ans auparavant, mais restés obscurs pour elle, c'est sa rencontre avec M. Desbassyns de Richemont, intendant de l'île Bourbon – devenue l'île de la Réunion actuelle. Il lui demande des religieuses pour éduquer la jeunesse dans cette île lointaine. Les voilà donc ces enfants noirs que Dieu veut lui donner ! Sans hésiter elle acquiesce et prépare cinq des quinze sœurs de sa petite congrégation à s'embarquer pour une mission lointaine. Le 10 janvier 1817, quatre d'entre elles embarquent à Rochefort sur un voilier qui, après cinq mois et demi de traversée au gré des vents, les fera accoster sur des rivages bien neufs pour ces jeunes bourguignonnes.

La congrégation s'étant fait remarquer à Paris pour sa qualité dans le domaine de l'éducation, les vocations affluent, les demandes se multiplient, l'élan missionnaire ne s'arrêtera pas. Dans l'Oise, jusqu'à trente communautés vont s'ouvrir pour une durée plus ou moins longue. Très bien accueillie par l'évêque et par les autorités civiles, elle ouvre les établissements suivants : à Beauvais, dans l'Hôtel-Dieu abandonné par les Augustines, à Breteuil, Senlis, Le Mesnil-Saint-Firmin, Crépy-en-Valois. Sa devise « La Sainte Volonté de Dieu » est sa boussole.

En 1819, la mère Rosalie, (sa sœur Claudine), arrive à Saint-Louis du Sénégal avec six religieuses.

Cette même année, le 20 mars 1819, la comtesse de Ruffo² avait mis à la disposition de la congrégation sa propriété de Bailleul-sur-Thérain pour installer un noviciat spécialisé dans la formation des religieuses destinées à partir outre-mer. Puis, avec l'accord de l'évêque de Beauvais et l'enthousiasme du vicaire général, l'abbé Clausel de Coussergues, le premier petit séminaire africain est installé en 1823 dans l'Oise. L'abbé Clausel écrit : *Cette bonne sœur ose même*

(1) - Construit en 1675 à la demande de Monseigneur de Roquette, évêque d'Autun.

(2) - Aïeule du comte Louis Léon de Valon)

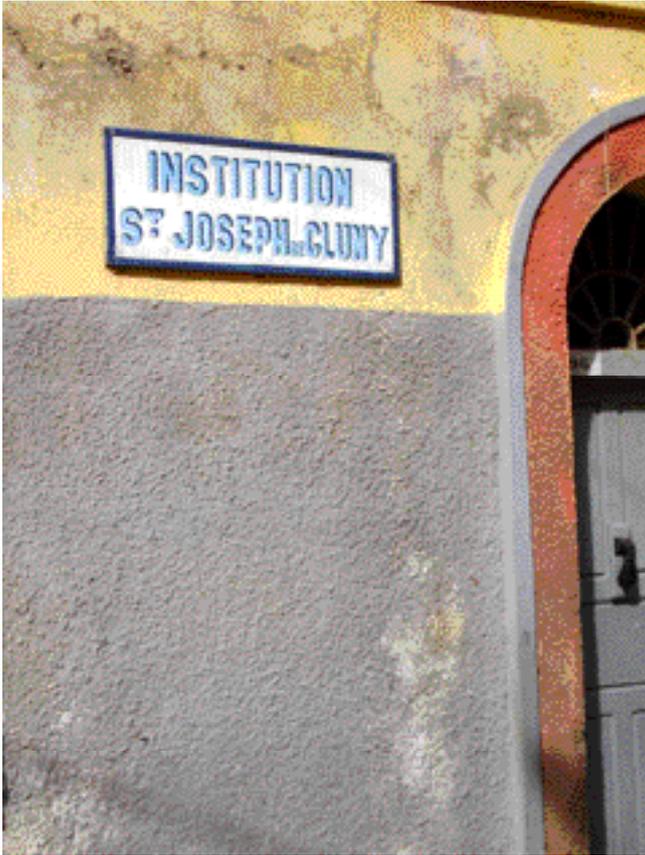


Fig.2 - Saint-Louis du Sénégal

espérer que quelques-uns de ces jeunes africains pourraient être appelés par le ciel à devenir prêtres missionnaires, et pour conforter cette demande auprès des autorités compétentes, l'abbé Clausel précise qu'il avait invoqué l'appui de madame de Clermont-Tonnerre, l'épouse du ministre, dont le cœur a été attendri à la vue de la petite négresse que l'on prépare au baptême. Il s'agit de Florence qui avait sauvé Anne-Marie Javouhey – sa mère adoptive – d'une fièvre contractée en Afrique, en la soignant avec des herbes. Florence est arrivée en France en 1824 avec Mère Javouhey. Elle a été baptisée à Bailleul ; elle est décédée en 1831 de phtisie contractée en France à cause du climat.

En 1825 Anne Marie Javouhey fait venir des jeunes africains pour les instruire et les préparer à être enseignants ou prêtres, selon la vocation de chacun. Trois abbés sénégalais seront ordonnés prêtres le 19 septembre 1840 : Boilat, Fridoil, et Moussa. David Boilat né en 1814 à Saint-Louis d'un père français et d'une mère signare (mulâtresse) dira sa première messe à Senlis puis retournera au Sénégal pour prendre en charge en 1843, à la demande du gouverneur Bouët-Willametz, la direction de l'enseignement. Il fondera un collège secondaire, se heurtera à la rivalité d'autres congrégations et finalement sera contraint de revenir en France en 1852. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Esquisses sénégalaises avec des illustrations*³.

L'implantation de ce petit séminaire à Bailleul fut de courte durée ; il est transféré en 1829 à Limoux dans

l'Aude dans un ancien monastère dominicain désaffecté depuis la Révolution. Les bâtiments avaient été acquis par la Mère Javouhey le 21 novembre 1826 pour y établir un hospice d'aliénés. Au mois de juillet 1827, elle avait ouvert ses portes aux quatre premiers malades. Puis, afin de répondre aux vœux des habitants de Limoux elle ouvre un pensionnat et un externat. Ensuite une école gratuite. Une de ses nièces, également religieuse, Clotilde Javouhey, (fille d'Étienne), fut placée par elle à la tête de cette Communauté dans l'Aude.

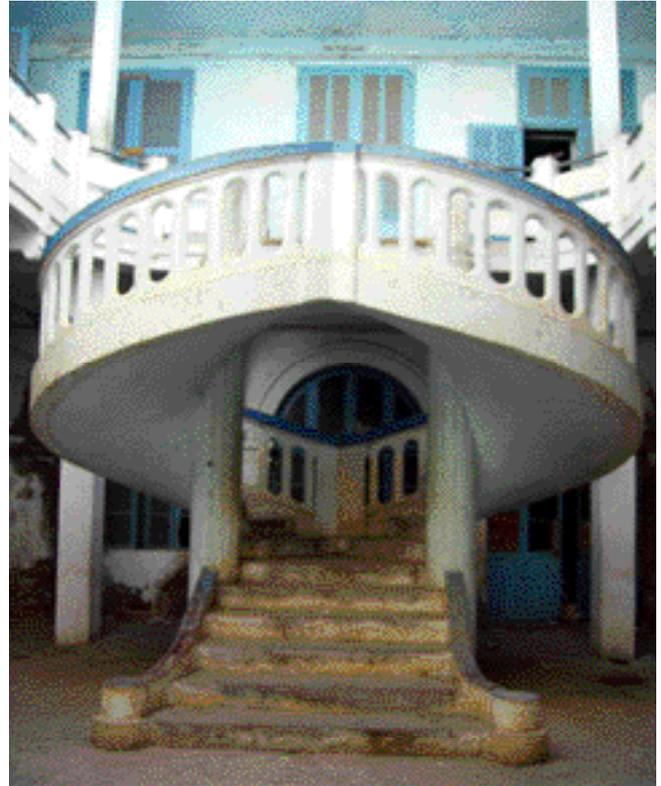


Fig.3 - Saint-Louis du Sénégal, intérieur

Bien que fascinée par l'Afrique, admirant la ferveur des musulmans dans l'assiduité à pratiquer leur religion, les sœurs découvrent la profonde misère, les maladies, l'esclavage et bien des maux auxquels il faut remédier. Les nouvelles missionnaires sont durement éprouvées. Au Sénégal, où elles sont arrivées en 1819, le découragement les guette. Mère Javouhey décide d'y partir elle-même, et embarque le 1^{er} février 1822 sur le navire *La Panthère*.

Elle écrit à son père en mars 1822 : *Nous venons d'arriver au Sénégal après une heureuse traversée qui a duré 26 jours. Vous ne pourriez vous faire une idée juste de ce pays : sa population est énorme pour le terrain. J'éprouve un besoin extrême de travailler à leur bonheur ; si vous saviez que, jusqu'à présent, on a pris peu de moyens pour arriver à ce noble but ! Je vais commencer avec bien peu de chose mais l'espérance bien fondée de réussir soutient mon courage et me fera surmonter bien des obstacles.*

Rappelée en France, elle est de retour à Paris le 24 mars 1824⁴. Peu de temps après, Mère Javouhey

(3) - Livre paru en 1853 et réédité en 1984 chez Karthala.

(4) - Sa mère, Claudine Parisot, 74 ans est morte le 17 mars. Son père mourra le 3 janvier 1829.

apprend qu'un schisme apporte le trouble parmi les sœurs à La Réunion. Cet épisode est lié au décès de la supérieure et à la prise en main de l'établissement par une religieuse désignée par la défunte et soutenue par le Préfet Apostolique et le Gouverneur de l'Île, alors que Mère Javouhey envoyait une autre sœur pour pourvoir au remplacement. Elle réussit à enrayer ce schisme et s'emploie alors à fixer rapidement les règles et les statuts de son Institut. En janvier 1827, une autorisation définitive lui est donnée par une ordonnance royale et, en décembre, l'évêque d'Autun approuve les Constitutions. Ainsi est assurée une cohésion entre toutes les maisons, proches et lointaines.

Duperré, ministre de la Marine et des Colonies, le gouvernement français, confie à mère Javouhey la mission de préparer à la liberté et à la citoyenneté les esclaves de saisie déposés à Cayenne. L'esclavage, aboli de principe par la Révolution, était observé seulement à Saint-Domingue et à la Guadeloupe. Elle y voit un appel de Dieu et s'embarque à nouveau malgré l'opposition de l'évêque d'Autun, son supérieur dans la hiérarchie ecclésiastique.

Elle s'installe d'abord à Cayenne, puis fonde une colonie agricole à La Mana. Elle recueille du gouvernement 520 noirs, travaillant autrefois sous l'autorité de Cayenne, les christianise, les initie à la vie

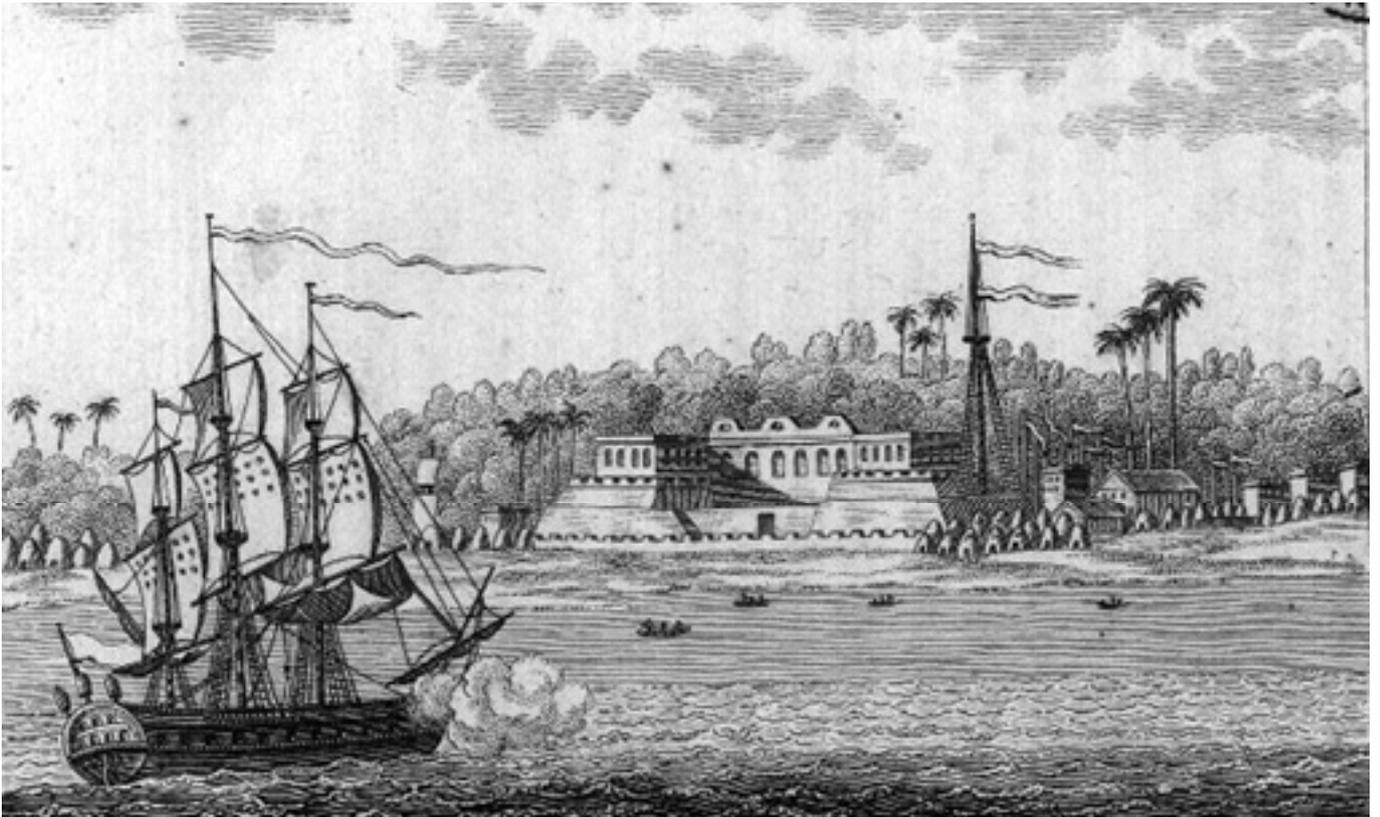


Fig.4 - Arrivée d'un voilier à Saint Louis du Sénégal au XIX^e siècle.

Finalment c'est en Guyane qu'elle obtient son plus grand succès. Elle y arrive en 1828 avec trente-six sœurs et cinquante émigrants dont cinq ménages de cultivateurs et leurs onze enfants, douze ouvriers (charpentiers, menuisiers, forgerons) et vingt-neuf jeunes gens. Parmi les couples il y a son frère Pierre, marié à Pierrette Montet, sœur de la Mère Théophile Montet qui dirigeait à Rouen l'asile Saint-Yon, premier établissement hospitalier des sœurs de Saint-Joseph ouvert après l'approbation civile et religieuse de la Société.

Après un bref passage aux Antilles en février-mars 1829, elle est de retour à Brest le 15 août 1833. Le 15 octobre 1833, elle est réélue à l'unanimité supérieure générale.

Le 18 septembre 1835, à la suite d'une intervention de Lamartine à l'Assemblée, et d'un arrêté de l'amiral

moderne de l'époque et leur apprend un métier, avant de les laisser repartir. Dans la colonie tout s'organise rapidement ; travail et régularité seront la loi : messe quotidienne, prière générale, travail et temps libre. On plante, construit, cultive, élève des troupeaux. La fermière bourguignonne est heureuse et rend heureux les gens autour d'elle. La joie est immense et Anne-Marie rend grâce à Dieu. Une population est remise debout, apprend à connaître et servir Dieu et à vivre dans la dignité. Elle prouve ainsi que des esclaves peuvent devenir libres. Elle les aime, et ils le lui rendent bien. Son principe est en effet que la liberté doit pouvoir être assumée financièrement et moralement pour être effective. Harcelée par ceux qui craignaient une érosion de la main-d'œuvre servile et s'opposaient à elle, elle arriva néanmoins à influencer beaucoup de propriétaires de plantations pour qu'ils traitent mieux leurs esclaves. Elle revient en France en 1843.

Lors de l'abolition de l'esclavage par la loi du 27 avril 1848, à l'initiative de Victor Schoelcher, il n'y eut pas

de grandes émeutes de la part des Noirs convertis au christianisme, en grande partie à cause des meilleures conditions de vie que mère Javouhey avait pu obtenir pour eux, comparées à celles des autres esclaves de Guyane.

La communauté à Senlis

Avant d'aborder l'implantation de l'institution Saint-Joseph de Cluny à Senlis, il faut rappeler quelques dates clés liées à l'enseignement et l'éducation.

En 1808, les filles et les femmes sont interdites dans l'enceinte des lycées. C'est en 1836 qu'intervient légalement la création de l'enseignement primaire féminin.

Le Second Empire donnant au curé un pouvoir de surveillance de l'instituteur, la loi du 15 mars 1850, dite loi Falloux⁵ remet en vigueur les dispositions de contrôle de l'école par l'Église que la Monarchie de Juillet avait abandonnées. Elle lui fournit aussi les moyens d'ouvrir davantage d'écoles, en supprimant l'obligation du brevet de capacité pour les ecclésiastiques et en créant la possibilité pour les communes, les départements et l'État de verser des subventions aux établissements libres.

Article 17 - La loi reconnaît deux espèces d'écoles primaires et secondaires :

1/ Les écoles fondées ou entretenues par les communes, les départements ou l'État, qui prennent le nom d'écoles publiques ;

2/ Les écoles fondées ou entretenues par des particuliers ou des associations, qui prennent le nom d'écoles libres.

Article 19 - Les établissements libres peuvent obtenir des communes, des départements ou de l'État, un local et une subvention, sans que celle-ci puisse excéder un dixième des dépenses annuelles de l'établissement. Les conseils académiques sont appelés à donner leur avis préalable sur l'opportunité de ces attributions.

La loi Duruy (extension de la loi Falloux et création de cours secondaires féminins publics) décide en 1867 que les instituteurs des écoles publiques seront des laïcs et impose l'ouverture d'une école de filles dans les communes de plus de cinq cents habitants. Cette loi Duruy modère donc les effets de la loi Falloux qui a beaucoup contribué à transformer la question des rôles de l'État et de l'Église dans l'école, en une lutte politique des républicains laïcs et anticléricaux, contre les catholiques orthodoxes qui appuient la politique pontificale de Pie IX.

Rappelons-le, Anne Marie Javouhey est partie pour le Sénégal le 1er février 1822. Cette année-là cinq premières sœurs arrivent à Senlis dans l'ancien Couvent



Fig.5 - Au premier plan, collège Saint-Vincent, et à gauche bâtiment de l'ancien couvent des Dames de la Présentation à Senlis.

des Dames de la Présentation (fig. 5) pour prendre en charge l'infirmerie et la lingerie du Collège des fils des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Louis⁶ et pour la direction de l'école gratuite de filles de la commune de Senlis. Pourquoi ce choix de Senlis ? Nous savons, d'après l'ouvrage de Félix Louat *Histoire de la Ville de Senlis*, que Marie-Thérèse de France, duchesse d'Angoulême est venue visiter ce collège le 15 septembre 1817⁷. Le bref passage à Paris d'Anne-Marie Javouhey lui a ouvert également bien des portes.

En 1823 les sœurs quittent le collège, suite à son transfert à Paris, mais elles continuent à gérer l'école communale et en 1824 la petite communauté est installée rue des Pigeons Blancs avec trois sœurs. En 1831 cinq sœurs sont présentes.

Des problèmes l'attendent : l'évêque d'Autun⁸ veut lui reprendre la congrégation et la diriger à sa façon. Il lui enjoint, en sa qualité de supérieur ecclésiastique, de venir s'établir à Cluny et de suspendre les constructions de Senlis. Elle va devoir faire face à la jalousie, la souffrance et l'humiliation.

Elle écrit : *ce qui m'afflige jusqu'au fond de l'âme, c'est que Monseigneur l'évêque d'Autun, égaré par de faux rapports, ait pu rédiger contre moi et contre la congrégation, des notes diffamatoires*. Ces paroles sont aussi liées au fâcheux épisode de l'île Bourbon évoqué précédemment.

Anne-Marie Javouhey décide en 1834 l'acquisition, place Saint-Maurice, de deux maisons contiguës et de trois jardins⁹. Cet investissement immobilier est réalisé grâce à l'abandon de l'installation de Bailleul et au partage de l'héritage de cette communauté entre Paris et Senlis. Ces possessions, prolongées par d'autres achats de terrains les années suivantes, ont permis l'implantation de l'Institution à Senlis. Une lettre donne des détails : *La maison est superbe et commode, les*

(6) - Fondé en 1815 sous le patronage du prince de Condé.

(7) - Louat, page 169.

(8) - Le marquis Bénigne Jean-Marie de Troussel d'Héricourt, dernier évêque promu sous le règne de Charles X.

(9) - Ancien grenier à sel.

(5) - Du nom de son initiateur le comte Frédéric-Alfred de Falloux, élu député en avril 1848.

appartements sont bien distribués ; de plusieurs endroits qui avoisinent la chapelle on peut entendre la messe, car la chapelle n'est pas bien grande. Nous l'avons montée et ornée en y apportant ce qu'il y avait de mieux et de plus beau dans celle de Bailleul. A côté de la grande maison, il y en a une plus petite, des classes pour externes, deux jardins pour les religieuses et les pensionnaires, outre une grande cour de récréation. Puis à dix minutes de la maison, un grand jardin fruitier et potager, en plein rapport, entouré de murs avec un logement pour le jardinier et en plusieurs endroits des bassins pour laver et arroser. À côté du bassin, une rivière de belle eau claire et courante. Nous avons acheté un morceau de terrain que l'on va entourer de murs pour que nous soyons bien chez nous. On y fera la lessive, il y aura un séchoir pour étendre le linge.

Sur la liste de recensement de population de Senlis de 1836, place Saint-Maurice, on trouve Marie Antoinette Monchannin, 35 ans, dame supérieure, sans précision de rattachement à un ordre religieux, ainsi que sept dames religieuses et deux sœurs converses, toutes âgées de moins de trente ans. Dix ans plus tard, en 1846, vingt-sept religieuses (dont la plus jeune a dix-neuf ans et la plus âgée soixante et un ans) sont sous la houlette de sœur Rivoire, 39 ans, qualifiée « dame supérieure des sœurs de Saint-Joseph ».

Le 20 avril 1847 mère Javouhey pose la première pierre de la chapelle ; elle est marraine de la cloche en 1849.

Recevant l'appui de l'évêque de Beauvais, Monseigneur Gignoux¹⁰, elle tient bon face à l'évêque d'Autun et s'exclame *Nous sommes sauvées du naufrage !*, lorsque l'archevêque de Paris autorise l'établissement du noviciat principal à Paris en 1849, les religieuses s'installent à Paris au n° 57 de la rue du faubourg Saint-Jacques, qui devait avoir plus tard son entrée principale 21 rue Méchain, toujours siège de la Maison Mère dans le 14^e arrondissement.

Au début de 1851, la santé de mère Anne-Marie fléchit et au mois de mai, lors d'une visite à Senlis, il lui faut s'aliter. Son projet d'aller à Rome avec sa sœur Claudine (mère Rosalie) pour rencontrer le pape, n'a pas abouti ; la mort l'a surprise à Paris le 15 juillet 1851, à 71 ans. Elle avait confié ces mots avant de mourir : *Je repasse en ma mémoire tous les bienfaits de Dieu pour nous, ils sont si grands, si nombreux, si immenses que j'en suis confondue.*

Le 24 juillet 1851 le cercueil de mère Javouhey (à l'exception du cœur conservé au siège de la congrégation) est ramené à Senlis et déposé dans la chapelle des sœurs de Saint-Joseph, place Saint-Maurice, comme elle en avait exprimé le souhait. (Fig. 6) Elle a gouverné sa congrégation pendant quarante-quatre ans et a laissé

après sa mort 1 200 religieuses réparties sur les cinq continents.

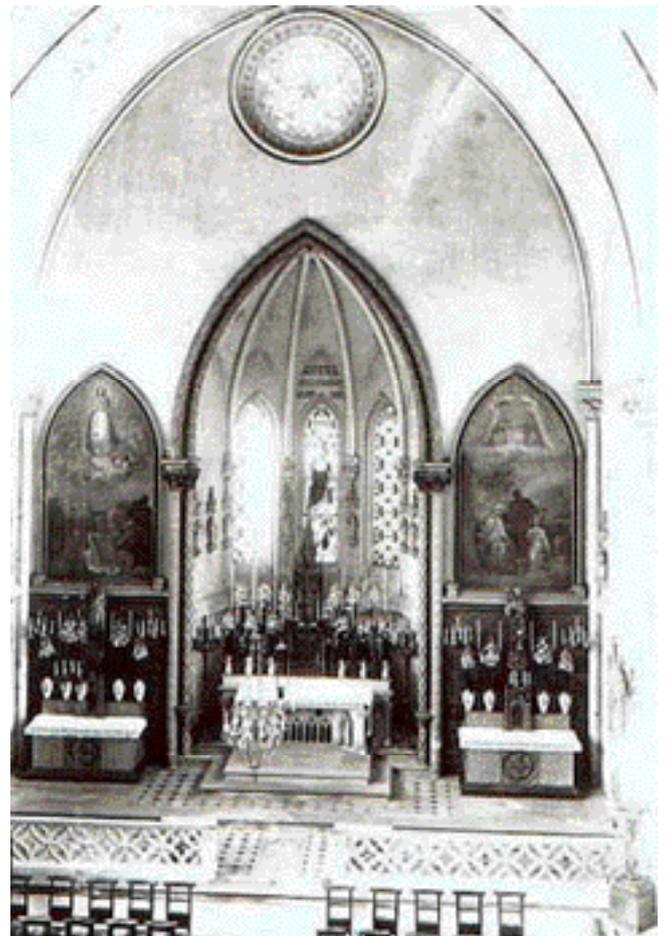


Fig.6 - Intérieur de la chapelle à Senlis avant 1940

Après sa mort un décret du 5 janvier 1856 signé par Napoléon III officialise la présence de cette Institution à Senlis en autorisant la Supérieure Générale de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny en Saône & Loire à fonder à Senlis un établissement de sœurs de son Ordre. Cet établissement fonctionnait déjà sans cette appellation officielle puisqu'en 1846 et 1851 les recensements indiquent : Claire Rivoire, sœur Stanislas en religion, supérieure du pensionnat des sœurs de Saint-Joseph. Toujours présente en 1856 avec 23 religieuses et 14 converses, dont certaines déjà à cinq ans avant¹¹.

La négociation avec la ville de Senlis consiste à échanger un terrain contenant 3 ares 66 devant former l'emplacement d'une nouvelle rue destinée à remplacer la rue de l'Argillière (Fig. 7) suivant les alignements fixés par arrêté préfectoral du 17 mai 1854, contre un autre terrain contenant 5 ares 25 ca provenant en partie de la Place Saint-Maurice et de cette rue de l'Argillière supprimée par le même arrêté préfectoral. Le tout aux clauses et conditions énoncées dans la délibération du Conseil municipal de Senlis en date du 3 octobre 1853 et dans un acte notarié des 21 et 24 août 1854.

(10) - Joseph-Armand Gignoux, originaire de Bordeaux, chanoine de la cathédrale de Beauvais et supérieur depuis 1824 du séminaire, consacré évêque le 29 mars 1842 par Mgr Gousset, archevêque de Reims.

(11) - Claire Rivoire, originaire de Lyon, est décédée à Senlis le 10 juin 1857.

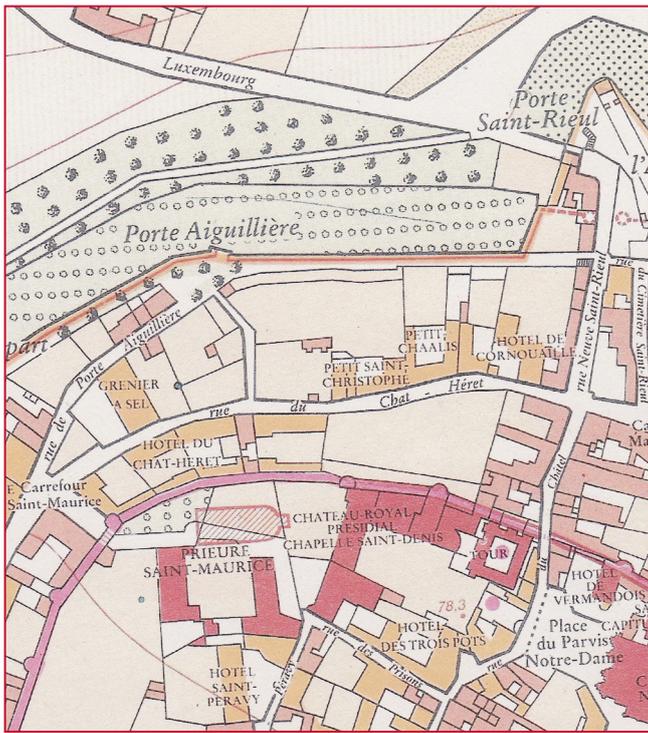


Fig. 7 - Plan cadastral Senlis 1808, *Atlas historique des Villes de France*, Senlis, Ghislain. BRUNEL, Thierry. CRÉPIN-LEBLOND et Jean-Marc FEMOLANT.

En 1861 la nouvelle supérieure se nomme Philomène Lemerrier, elle a 34 ans ; la plus âgée des sœurs de la congrégation est Marie Rech, 70 ans. Cette religieuse, déjà présente en 1846, est morte à Senlis le 21 mars 1864¹².

En 1866, il y a trente-cinq religieuses, dont une très jeune, au nom britannique, Marguerite O'Malley, 19 ans. En 1872 et 1881 l'effectif est d'une quarantaine de religieuses et la supérieure Lemerrier, 45 ans, est toujours en fonction.

En 1886, la liste de recensement fait apparaître comme supérieure Joséphine Pain, 75 ans. Cette sœur est présente à Senlis depuis cinquante ans. Elle faisait partie du groupe des dix recensées en 1836. Après avoir été directrice d'éducation, elle accède à cette nouvelle fonction de supérieure. Elle est décédée à Senlis le 10 février 1889. Sur les deux derniers recensements du XIX^e siècle on trouve Athanasie Lamure ; elle a 52 ans en 1896.

Comme le tableau récapitulatif des recensements de 1831 à 1896 le montre, pendant soixante-cinq ans, seulement cinq religieuses ont dirigé Senlis¹³.

Il existait aussi depuis 28 septembre 1845 (date de signature du contrat) un établissement à Chantilly, 23 Grande rue. (fig. 8) L'établissement chantilien, moins important que celui de Senlis, compte à cette période 23 religieuses. Il a fermé ses portes en 1906¹⁴.

En 1886 et 1896 la supérieure de Chantilly est Marguerite O'Malley, celle présente à Senlis en 1866, 1872 et 1881 comme simple sœur dans la communauté. Il faut préciser que la ville de Chantilly était peuplée de nombreuses familles d'origine anglaise travaillant dans le domaine hippique.

Évolution au XX^e siècle

Au recensement de 1901 la liste de population de Senlis n'indique que douze religieuses.



Fig.8 - Institution Saint-Joseph de Cluny à Chantilly, à gauche, deuxième maison

Nous sommes dans la période d'un gouvernement anticlérical à la tête duquel se trouve Émile Combes. En qualité de ministre de l'Instruction publique et des Cultes en 1895 et 1896, il réforme l'enseignement qui passe sous la tutelle exclusive de l'État. Il est président de la commission du Sénat qui prépare la future loi de 1901 sur les associations, laquelle va réglementer la création et la fonction pédagogique des congrégations. Entré à la direction du Parti radical, il prépare les législatives de 1902 avec pour objectif de supprimer la loi Falloux (1850) qui avait laissé le contrôle de l'école primaire à l'Église. Président du conseil de 1902 à 1905 et ministre de l'Intérieur et des Cultes, Émile Combes applique fermement aux congrégations la loi de 1901 sur les associations et établit le contrôle de l'État sur l'enseignement privé.

Le 17 juin 1902, par décret, il ferme 125 établissements scolaires de congrégations non autorisées. Le mois suivant, une circulaire ordonne la fermeture des établissements en infraction avec la loi ; quelques-uns résistent, mais 2 900 obtempèrent. D'après certaines statistiques la fermeture de 11 000 établissements scolaires et hospitaliers tenus par des religieux est intervenue en 1902 et plus de 40 000 congréganistes non autorisés ont été mis à la rue.

En 1904, Émile Combes interdit l'enseignement aux congrégations sauf pour l'outre-Mer et l'étranger et dès

(12) - Originaire de Nalzen, dans l'Ariège, à côté de Lavelanet.

(13) - Voir Annexe I, tableau de recensement

(14) - Le bâtiment construit en 1730 par Jean Aubert pour le duc de

Bourbon fut légué à l'Institut de France en 1906 avec les collections de la bibliothèque du vicomte Charles de Spoelberch de Lovenjoul, écrivain né à Bruxelles en 1836, mort à Royat le 3 juillet 1907.

le 10 juillet 1904, les deux tiers des écoles congréganistes autorisées sont fermées, soit environ 2 200 écoles.

La liberté de l'enseignement est, en revanche, sauvegardée et les congrégations du champ médico-social (œuvres et hôpital) ne sont pas inquiétées car la République n'avait pas, à l'époque, les moyens de les remplacer. On peut dire qu'Émile Combes a réalisé son programme laïque par la loi de 1901 et par sa collaboration à la loi de 1905 qui consacre définitivement la séparation des liens entre l'Église et l'État.

L'institution Saint-Joseph de Cluny de Senlis, qui en son temps avait reçu son agrément, n'a probablement pas été fermée mais a peut-être fonctionné à couvert. En effet le recensement de 1906 fait état d'une institution privée ; il y a onze personnes sans qualificatif particulier, sauf l'indication « chef », alors que dans les précédents recensements il était mentionné « supérieure » ou « religieuses ».

En 1914 une partie des locaux du pensionnat est réquisitionnée et transformée en hôpital jusqu'à la fin des hostilités. Le maréchal Foch vint plus d'une fois prier dans la chapelle et c'est de Senlis qu'il partit le matin du 11 novembre 1918 pour faire signer l'armistice aux Allemands à Rethondes. Le dimanche suivant il était à la cathédrale de Senlis pour assister au *Te Deum* de la victoire et à la messe d'action de grâces.

La fondation de la clinique date de 1919. Un dispensaire d'hygiène sociale est créé pour la lutte contre la tuberculose et c'est la réouverture du pensionnat et de l'orphelinat. À propos des études, rappelons que la création de l'examen du baccalauréat pour les femmes ne date que de 1919.

En 1921, trente trois religieuses sont recensées et six dames pensionnaires âgées de plus de 60 ans vivent « au couvent ». La supérieure se nomme Marie Carpentier.

D'après les annonces publicitaires du premier bulletin paroissial senlisien créé par M. de Renty et publié en décembre 1925, il y avait deux Institutions non confessionnelles pour jeunes filles :

- Notre-Dame de la Victoire, 1 route de Nanteuil, dirigée par Mlle Michaut,
- Sainte-Jeanne-d'Arc, rue des Cordeliers, dirigée par les demoiselles Dubois,

Dans ce même premier bulletin daté décembre 1925, on apprend l'existence de la Société de Sainte-Anne *ayant pour but de fournir aux mères de famille les moyens de se former à la connaissance et à la pratique de la vie chrétienne*, etc., se réunissant au couvent Saint-Joseph de Cluny où il fallait s'inscrire moyennant une cotisation de 0,50 F par mois.

Dans le deuxième bulletin, qui en réalité, porte le n° 1 janvier 1926, il est fait état des reproches exprimés

après la parution précédente car parmi les annonces insérées dans ce bulletin religieux, les lecteurs n'ont trouvé ni l'école libre des Garçons ni celle des Jeunes Filles.

Cette omission est réparée et en avant dernière page de couverture de ce bulletin numéroté 1 on peut lire à propos des écoles libres de Senlis :

- Garçons: 20 rue de Villevert
Directeur M. Devander
- Jeunes Filles: 1 place Saint-Maurice
Directrice Mlle Zdzitowicka
- École enfantine: 3 rue Saint-Joseph
Directrice Mlle Zdzitowicka

Les religieuses de Saint-Joseph de Cluny étant à la fois hospitalières et enseignantes, on parlait dans Senlis du Couvent et de la Clinique Saint-Joseph. (Fig. 9 et 10)

D'après le recensement de population de 1926 la communauté était importante et comptait 45 religieuses dont des portugaises (sic).

En 1931, Mère Anne-Marie de Saint-Bernard Lafond (fig.11) arrive comme supérieure à Senlis. Sur le recensement de cette année-là, on la trouve sous son nom pour l'état-civil : Hélène Lafond, née en 1877 à Mâcon, mais aucune indication d'appartenance à une congrégation religieuse.

Il y a aussi place Saint-Maurice quatre institutrices privées rattachées à l'école libre : Marie Zdzitowiecki sic Simonne Vautravers, Geneviève Leriche, Madeleine



Fig.9 - Ancien bâtiment à l'emplacement de celui reconstruit.



Fig. 10 - Le couvent et la clinique St Joseph.



Fig. 11 - Mère Anne-Marie de Saint-Bernard Lafond (1877-1955).

Behier et Ann Smith, professeur d'anglais. Celle-ci exerçait déjà en 1927 d'après l'encart publicitaire dans le Bulletin paroissial ; il fallait s'adresser à : Miss Smith 6 rue du Puits-Tiphaine ou, de préférence à l'École libre des Filles 1 place Saint-Maurice.

En septembre 1939 c'est l'appel à la mobilisation et le début d'un nouveau conflit. La maison de Senlis est en partie réquisitionnée. La clinique et le pensionnat deviennent hôpitaux militaires. Les enfants sont rendus à leurs familles et le 9 juin 1940 les sœurs sont évacuées d'office. Les immeubles sont bombardés et incendiés. La clinique et le pensionnat sont en partie détruits ; de l'orphelinat, il ne reste que les murs. Cet orphelinat fut réinstallé dans la rue du Moulin du Gué du Pont.

Le 29 septembre 1940 mère Anne-Marie et deux sœurs reviennent. Après quelques travaux, les classes sont à nouveau ouvertes. En 1942 l'institution Notre-Dame de la Victoire, réservée aux filles, est cédée à la communauté qui devient l'école secondaire, sous la direction de sœur Jean Hebert. Toutes les classes sont présentes depuis le jardin d'enfant jusqu'à la classe de philosophie (seule section de classe terminale à l'époque).

Comment a fonctionné cet établissement entre 1940 et la libération de Senlis le 30 août 1944 ? Ceci pourrait

faire l'objet d'une étude, avec en particulier, l'accueil d'enfants juifs par la communauté senlisienne.

Fin 1945, l'école primaire compte 185 élèves, l'école secondaire 220 élèves. La classe de douzième, ou « jardin d'enfants » est animée par mère Gabriel dans une des classes préfabriquées près de la chapelle et accueille même quelques petits garçons.

Après la guerre trois nouveaux baraquements à usage de classe sont implantés dans la cour. Les élèves pensionnaires avaient leur dortoir au dernier étage de la clinique sous la surveillance de mère Jean, ou au deuxième étage, dans l'aile perpendiculaire donnant sur une cour intérieure. Le réfectoire était dans le sous-sol sous la clinique.

C'est en 1947 que la Maison de Senlis devient « Maison principale du District de l'Oise » et le 3 décembre 1949 est posée la première pierre du nouveau pensionnat qui sera inauguré à la rentrée d'octobre 1954. La liste des élèves est scellée dans cette première pierre.

Le 19 mars 1950 sont célébrées les noces d'or de mère Anne-Marie de Saint-Bernard Lafond. Et cette même année, le 15 octobre 1950 Anne Marie Javouhey est béatifiée par le pape Pie XII. Une cérémonie se déroule à Rome. Désormais elle sera appelée « la bienheureuse Anne Marie Javouhey » (fig.12)



Fig.12 - Bienheureuse Anne-Marie Javouhey.

Quelques mois plus tard, le 22 février 1951, le cercueil (probablement enlevé pendant le conflit 1939-1945) est ramené à Senlis et replacé dans la crypte de la chapelle qui a conservé son caveau et ses reliques.

Le 3 mars 1951 un incendie se déclenche à l'heure du déjeuner dans la première classe, celle la plus proche du couloir longeant la chapelle ; lorsque sœur Stanislas réapprovisionne le poêle de chauffage avec un broc de mazout, un retour de flammes intervient et la pauvre, effrayée et se sentant responsable de ce qui arrive ne veut pas quitter la pièce. Raisonnée par ses supérieures, elle finit par obtempérer. L'incendie détruit cette classe provisoire construite en matériaux préfabriqués. Le couloir et la chapelle sont épargnés. Heureusement les élèves étaient en récréation. Pendant plusieurs mois une odeur âcre de fumée était perceptible et les traces de l'incendie étaient visibles dans le couloir longeant la chapelle et servant de vestiaire. Les cours ont été donnés à l'école libre ou au château royal dans la propriété de monsieur Turquet de la Boisserie¹⁵.

En 1951, pour commémorer le centenaire du décès de la bienheureuse Mère Javouhey, une messe solennelle a été chantée par les élèves, à la cathédrale, en présence de Mgr Félix Roeder¹⁶. En cette année-là l'école primaire compte cent vingt-huit élèves, l'école secondaire deux cent cinquante-six élèves.

Le 22 février 1953 la rue Saint-Joseph est débaptisée et devient rue Anne-Marie Javouhey ; une plaque est apposée lors de l'inauguration et le 3 octobre 1954, la rentrée scolaire se fait dans les nouveaux bâtiments pouvant accueillir cent quarante pensionnaires. L'ancienne entrée donnant sur la clinique est supprimée, on accède désormais par la nouvelle porte rue Anne-Marie Javouhey. La bénédiction solennelle des locaux par Mgr Roeder, a lieu le 1er décembre 1954 (fig. 13).

Après le décès de Mère Anne-Marie en 1955, Mère Charles-Marie prend officiellement la relève comme supérieure, charge qu'elle assumait déjà pour soulager son aînée.



Fig. 13 - Nouveau pensionnat érigé de 1949 à 1954.

(15) - Actuel musée de la vénerie.

(16) - Évêque de Beauvais de 1937 à 1955.

En 1956 l'école compte trois cent quatre élèves. Les élèves portaient une tenue bleu marine et une blouse de classe bleu clair. Leur signe d'appartenance à l'établissement était l'insigne avec la fleur de lys blanc (signe marial et non royal) sur fond bleu et en or CLUNY et le sigle SJ (Saint-Joseph) (Fig. 14).

Des jeunes filles venant de l'étranger étaient scolarisées à Senlis : huit Espagnoles en 1955-1956 originaires de Madrid, Séville et Barcelone, des Malgaches, des Libanaises, des Africaines y compris une musulmane qui à chaque repas interrogeait son entourage pour savoir si la viande qu'on lui servait n'était pas du porc.



Fig. 14 - Insigne porté par les élèves de St Joseph de Cluny

Parmi les religieuses de cette période 1950-1960, rappelons les noms de certaines : mère Anne-Marie la supérieure et mère Charles-Marie qui lui succéda, mère Thérésia à la clinique, mère Jean responsable des études et mère Madeleine de la discipline, mère Agnès chargée de l'école libre et d'autres qui ont marqué plus ou moins leur passage mère Marie, mère Paul, mère Marie-Thérèse, mère Georgina, mère Germaine, mère Aimée.

Pour les professeurs c'est la période où exercent mesdemoiselles Chenet (enseignante de latin), Carpentier (mathématiques), Frécot (histoire et géographie), ainsi qu'Odile Renaud et sa sœur Suzanne Renaud, anciennes élèves, et mademoiselle Musy enseignant le piano.

À partir de 1958 interviennent de grands changements dans le fonctionnement de cet établissement scolaire. C'est d'abord l'acquisition d'une propriété contiguë appelée « Le Parc » où seront installés le terrain de sport, un garage et un bâtiment pour abriter deux classes.

Puis en 1959 commence le dédoublement progressif des classes de la 6e à la 3e ; les classes primaires sont supprimées pour être jointes à celles de l'école paroissiale ; le cours technique est abandonné ; la classe terminale de philosophie est transférée au collège Saint-Vincent, Institution pour garçons. Avant 1958 les cours de physique chimie pour les élèves du second cycle étaient déjà dispensés dans un laboratoire du collège Saint-Vincent.

En 1960 l'école et le pensionnat, connus sous l'appellation « Couvent Saint-Joseph » deviennent « Institution Anne-Marie Javouhey ».



Fig. 14 - Nouvel emblème après le changement d'appellation devenu Institution Anne-Marie Javouhey.

L'année 1967 voit la mixité introduite dans l'établissement, en classe de sixième d'abord puis en 1968 pour la cinquième. À la demande de l'Évêché un regroupement diocésain intervient : Saint-Joseph du Moncel à Pont-Sainte-Maxence et Anne-Marie Javouhey à Senlis seront établissements de premier cycle, Saint-Vincent, établissement de deuxième cycle.

En 1971 sœur Régis Choulet remplace sœur Jean Hébert.



Fig. 15 - Box d'un dortoir du nouveau bâtiment avant la suppression du pensionnat.

La suppression définitive de l'internat intervient en 1976. Le nombre croissant d'élèves amène à transformer en classes les dortoirs du pensionnat.

De 1990 à 1998, après le départ de sœur Régis, le collège sera dirigé successivement par monsieur Saintotte, monsieur Huguet, sœur Aline Loaëc et monsieur Levy, et en septembre 1998 sœur Carmen

Moranville prend la direction de l'établissement, elle est remplacée en 2007 par monsieur Smessaert.

Renouant avec la tradition des réunions d'anciennes élèves, longtemps organisées par Françoise Dubourg, Geneviève Amyot d'Inville, Geneviève Fossiez et Dominique Lefebvre qui publiaient le petit journal *LE LIEN*, un grand rassemblement des anciens et anciennes élèves du Collège a été organisé le 30 avril 2000, faisant découvrir l'aménagement des locaux et de la chapelle.

Depuis cette date d'autres aménagements ont été opérés dans cet établissement, entre autres dans la partie arrière à l'emplacement de la buanderie et des salles préfabriquées près des anciens bureaux qu'occupaient mère Charles et mère Jean, et l'infirmerie avant 1960.

Conclusion

De nombreux auteurs se sont intéressés à la vie d'Anne-Marie Javouhey et la bibliographie la concernant est abondante, mais principalement sous l'aspect missionnaire puisque c'est le premier Ordre de femmes missionnaires créé en France.

Prolifique en écriture, 1136 lettres écrites par Anne Marie ont été retrouvées et éditées en 1994 aux éditions du Cerf en un coffret de quatre volumes. Ces lettres ont été adressées à son père, à ses sœurs ou à de connaissances, elle y parle surtout de la Guyane.

Deux articles ont été publiés dans les Mémoires de la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis*, l'un sous la plume du secrétaire Félix Louat résumant l'intervention de M. Balny d'Avricourt à la réunion du 12 décembre 1935 et l'autre en 1970, intitulé *Anne-Marie Javouhey au Sénégal* par M. Jean-Marc Simon, longtemps ambassadeur en Afrique.

Des phrases sont restées célèbres à son sujet. Louis-Philippe aurait prononcé celle-ci : *Madame Javouhey ? Mais c'est un grand homme !* Le chanoine Caillard, l'un de ses biographes¹⁷ dit que ces mots ont été prononcés au moment de la Révolution de 1848 lorsque Mère Javouhey venant de Brie-Comte-Robert veut passer les barricades et que le commandant la reconnaissant s'écrit : *Bas les armes... laissez passer. C'est la générale Javouhey ! Ah ! C'est un grand homme que celle-là.*

Sous la Restauration, alors qu'elle était de retour du Sénégal le ministre de la Marine lui disait : *Demandez, Madame, tout ce que vous croirez juste et raisonnable. J'ai une entière confiance en vous.*

(17) - CAILLARD, V. chanoine, *La vénérable Anne-Marie Javouhey (1779-1851)*. Librairie Victor Lecoffre, Paris, 1909. (Collection Les Saints) 4e édition revue, 1926.

Monsieur Gaston Monerville, président du Sénat, né à Cayenne le 2 janvier 1897, disait : *Si la Sœur Javouhey n'avait pas existé, je serais encore esclave.*

Un vitrail réalisé par les peintres verriers Pauline Peugniez et Adeline Hébert-Stevens a été posé à la cathédrale en 1946. Il représente dans la partie inférieure, de gauche à droite : Anne Marie Javouhey

jeune faisant le catéchisme, un évêque ordonnant des prêtres africains, la fondatrice donnant des constitutions à son Ordre (voir photo en page de garde).

Ses intuitions prophétiques, son sens pédagogique, ses initiatives audacieuses, sa puissance créatrice, ont leur source dans sa confiance inébranlable en Dieu et dans la certitude de son appel.



Bibliographie

BERNOVILLE Gaëtan. (1943) - *Un grand artisan de l'Empire français, Anne-Marie Javouhey, éducatrice des Noirs et fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny*. Ed. Albin Michel, coll. Pages catholiques.

CAILLARD, V. chanoine (1909) - *La vénérable Anne-Marie Javouhey (1779-1851)*. Librairie Victor Lecoffre, Paris, 1909. (Collection Les Saints) 4e édition revue en 1926.

LOUAT Félix (1944) - *Histoire de la Ville de Senlis*, Collection Monographie des villes et villages de France, dirigée par M.-G. Micberth, réédition 2004.

LECUIR-NEMO Geneviève (2001) - *Anne-Marie Javouhey : fondatrice de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny*, Ed. Karthala, coll. Mémoires d'Église

NOUSSANE (de), Henri (1929) - *La Vénérable Mère Javouhey, Gloire de la France et de Senlis*, Imprimeries Réunies de Senlis, (texte tiré d'une conférence donnée à Senlis et vendu au profit des œuvres des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny)

SIMON Jean-Marc (1970) *Anne-Marie Javouhey au Sénégal*, article in *Comptes rendus et Mémoires - SHAS*

Documents d'archives

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'OISE
- Listes de population et recensements de Senlis et Chantilly au XIX^e siècle et début XX^e
Senlis séries 6Mp 672 à 675

Chantilly séries 6Mp162 et 6 Mp163
- Registres d'état-civil de Senlis
année 1857 Série ECA 612 R 36
année 1864 Série ECA 612 R 38
année 1889 Série 3E612/45 et 3E612/46

Sites web consultés

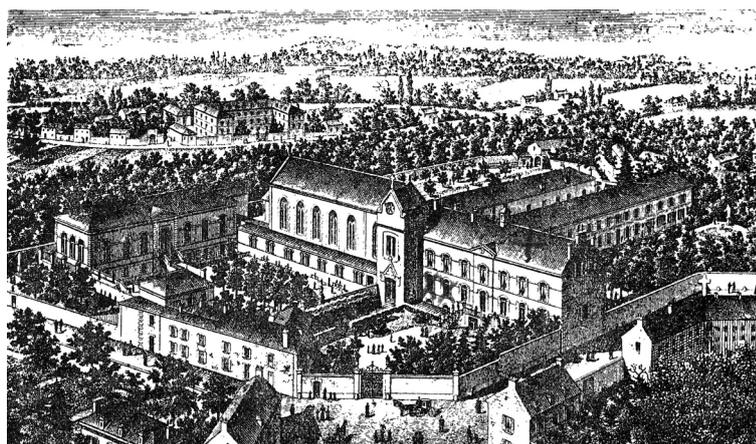
précédés de <http://www>

*clairval.com/lettres/fr/2005/12/12/6141205.htm
*wapedia.mobi/fr/Javouhey
*sjcluny.org/web_fr/4_amj_chronologie.htm
*sjcluny.org/web_fr/5_son_histoire.htm
*sjcluny.org/web_fr/6_lettres.htm
*mavocation.org/vies-de-saints/saintete/bse-anne-marie-javouhey/
*catho60.cef.fr/histoire/temoins/Javouhey/Anne-Marie_Javouhey.htm

Références pour la correspondance

JAVOUHEY, Anne-Marie. *Correspondance 1798-1851*. Texte présenté, établi et annoté par les sœurs Jean Hébert et Marie-Cécile de Segonzac (4 volumes), Les Éditions du Cerf, Paris, 1994,
Tome I : lettres I à 265 (1798 - juin 1833)
Tome II : Lettres 266 à 529 bis (21 août 1833 - 5 juin 1843)
Tome III : Lettres 530 à 817 (4 août 1843 - mai 1848)
Tome IV : Lettres 818 à 1135 (9 juin 1848 - 18 mai 1851)

Annexe

RECENSEMENT DES RELIGIEUSES AU XIX^e SIÈCLE À SENLIS

| ANNÉES | 1836 | 1846 | 1851 | 1856 | 1861 | 1866 | 1872 | 1881 | 1886 | 1891 | 1896 |
|---|-----------|----------|----------|----------|------------|------------|------------|----------|----------------|------------|----------------|
| NOM Nombre de religieuses | 10 | 40 | 38 | 37 | 41 | 35 | 45 | 38 | 37 | 40 | 38 |
| MONCHANNIN Marie-Antoinette | SUP 35 a | /// | | | | | | | | | |
| PAIN Joséphine | C.Ed 27 a | 37 ans | 42 ans | 47 ans | 52 ans | 56 ans | Dir. Educ. | 72 ans | SUP 75a Senlis | décès 1889 | |
| MONMESSIN Célestine | C.Ed 27 a | non | 42 ans | | | | | | | | |
| DIEU Caroline <i>alias</i> DEDIEU Olympe | C.Ed 27 a | non | | 45 ans | | | | | | | |
| MARTINET Emilie | C.Ed 23 a | non | | | | | | | | | |
| ROLLAND Céline <i>alias</i> Elegie | C.Ed 20 a | 29 ans | | | | | | | | | |
| CAIGNY Marie | A.D.26 a | | | | | | | | | | |
| GUY Suzette | S.C. 31 a | | | | | | | | | | |
| JANNIN Antoinette | A.L. 29 a | | | | | | | | | | |
| BRIDÉ Benoîte | S.C. 29 a | | | | | | | | | | |
| RIVOIRE Claire (sœur Stanislas) | /// | SUP 39 a | SUP 43 a | SUP 48 a | décès 1857 | | | | | | |
| JANNERET Joséphine (sœur Cécile) | /// | 61 ans | 69 ans | | | | | | | | |
| RECH Marie | /// | 50 ans | 59 ans | 66 ans | 70 ans | décès 1864 | | | | | |
| HENRI Emmanuelle <i>alias</i> HENRY Henriette | /// | 20 ans | 22 ans | 30 ans | 35 ans | | | | | | |
| PAIN Nancy | /// | /// | 27 ans | 32 ans | 38 ans | | | | | | |
| LEMERCIER Philomène ou Antonine | /// | /// | 24 ans | non | SUP 34 a | SUP 39 a | SUP 45 a | SUP 54 a | | | |
| O'MALLEY Marguerite | /// | /// | /// | /// | /// | 19 ans | 24 ans | 34 ans | SUP Chantilly | | SUP Chantilly |
| LAMURE Athanasie | /// | /// | /// | /// | /// | /// | /// | /// | /// | SUP 47 a | SUP 52a Senlis |

SUP 35 a: Supérieure à l'âge de 35 ans - C.Ed: Chargée d'éducation - A.D.: Attachée à la dépense - A.L.: Attachée à la lingerie
S.C.: sœur converse

Fig. 16 - Couvent Saint-Joseph de Cluny. Hôpital temporaire N°14.